



## AVIS AU PUBLIC

Conformément aux prescriptions de la l'article 16, alinéa 5, de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

Suivant arrêté N° 3A/2023/1959/174 du 16 juin 2023 de l'Inspection du Travail et des Mines, Madame Nelly Muller-Friedrich a reçu l'autorisation pour l'exploitation d'un monte-escaliers à Hoesdorf, Maison 15.

Le public pourra consulter le texte de la demande à la maison communale pendant le délai de 40 jours.

Reisdorf, le 30 juin 2023

Le Bourgmestre

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. Schmitz', written over the text 'Le Bourgmestre'.

Le Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'N. Muller-Friedrich', written over the text 'Le Secrétaire'.